



Une lecture publique importante!



Suivant en cela une proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a décidé en décembre dernier que, à l'avenir, la lecture publique sera de la compétence unique des communes et ne relèvera donc plus d'une responsabilité partagée entre celles-ci et le canton. Conséquence directe: l'Association du Bibliobus neuchâtelois ne recevra plus d'appui financier de l'Etat à raison de CHF 480'000 par année – ce qui constitue environ la moitié de ses recettes – au-delà d'une période transitoire portant sur 2016 et 2017 avec des aides respectives maintenues à hauteur de CHF 320'000 et CHF 160'000, à confirmer pour cette dernière.

L'Association du Bibliobus neuchâtelois dessert trente communes et alimente sept bibliothèques fixes. En 2014, ce sont 283'000 documents qui ont été prêtés. A Val-de-Ruz, en complément des bibliothèques publiques existantes à Fontainemelon et aux Geneveys-sur-Coffrane, le Bibliobus fait halte régulièrement à Boudevilliers, Dombresson, Engollon, Fenin-Vilars-Saules, Les Hauts-Geneveys et Montmollin. Par exemple, à Dombresson où le Bibliobus est le plus sollicité, y compris par des classes d'écoles dans le cadre de l'enseignement de la lecture, ce sont 10'800 ouvrages qui ont été prêtés en 2014.

Le Bibliobus joue donc un rôle essentiel vis-à-vis de la population, dans le cadre de l'école et pour la lutte contre l'illettrisme notamment. Il est un des instruments qui permettent d'accéder à la culture. La Commune est prête à relever le défi de sauvegarder la lecture publique et s'associera aux efforts des autres collectivités publiques pour pérenniser le Bibliobus et ses services.

Armand Blaser, conseiller communal

Actualités

Mobilité douce

Après une première installation à Cernier sur le parking situé au sud de l'Hôtel-de-Ville, la Commune met à disposition une deuxième borne de recharge pour véhicules électriques aux Geneveys-sur-Coffrane, sur le parking situé devant l'administration communale. La recharge y est gratuite jusqu'à fin 2016, tout comme sur le réseau des bornes Vmotion dans le canton.

Cette deuxième borne a été mise en service en collaboration avec Viteos SA, dont la carte d'accès Vmotion permet de recharger sur toutes les bornes du réseau Green Motion en Suisse. Ce dernier se développe régulièrement et la densification des bornes publiques permet d'augmenter le rayon d'action des véhicules électriques.

La borne de Cernier, quant à elle, fait partie du réseau Move, développé dans le canton par Groupe E SA, ce qui permet également aux utilisateurs de cette carte d'accès de trouver une solution de recharge à Val-de-Ruz.

Il est à signaler que les deux bornes sont alimentées en énergie renouvelable de source hydraulique.

La Commune propose également une voiture Mobility, stationnée aux Geneveys-sur-Coffrane, ce qui permet à la population de bénéficier de plusieurs alternatives en matière de mobilité.

Pour tout renseignement, les sites www.vmotion.ch, www.move-net.ch et www.mobility.ch ou l'adresse energie.val-de-ruz@ne.ch sont à votre disposition.



Votations fédérales et cantonale

En date 28 février 2016, quatre votations fédérales porteront sur les objets suivants:

- initiative populaire du 5 novembre 2012 «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage»;
- initiative populaire du 28 décembre 2012 «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en oeuvre)»;
- initiative populaire du 24 mars 2014 «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»;
- modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard).

Alors que la votation cantonale portera sur l'objet suivant :

- décret du 3 décembre 2015 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst. NE) (Transports).

Nous rappelons ici les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote:

- vote par correspondance par voie postale (dépôt de l'enveloppe en courrier B jusqu'au mardi précédant l'élection, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau de poste ou levée de boîte aux lettres);
- vote par correspondance par dépôt dans les boîtes aux lettres communales. Les deux villages desservis par un guichet sont équipés d'une boîte sécurisée, relevée régulièrement jusqu'au dimanche du jour de l'élection à 10h00;
- vote par le Guichet unique jusqu'au samedi midi;
- vote au bureau électoral unique à Cernier - Epervier 6, le dimanche dès 10h00 jusqu'à midi;
- vote au domicile sur demande jusqu'au dimanche 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

Nous rendons attentifs les électeurs étrangers que seule la votation cantonale leur est ouverte en vertu de la loi sur les droits politiques (LDP).

L'usage du Guichet unique est vivement recommandé pour voter de manière sécurisée et automatisée. Afin de vous permettre de voter par voie électronique, l'administration du contrôle des habitants établit volontiers les demandes de contrat directement aux bureaux de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane, sur présentation d'une pièce d'identité valable.

Pour toute question, le contrôle des habitants vous renseigne au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.

Changement au Conseil général et à la Commission de gestion et des finances

Le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Montavon Régis (PS) en remplacement de Mme Geith Chauvière Ingela (PS), démissionnaire.

Le Conseil général a nommé M. Guyot Pierre-Ivan (PS) à la Commission de gestion et des finances en remplacement de M. Lardon Patrick (PS), démissionnaire.

Assermentation des cantonniers

Le 10 décembre 2015 s'est déroulée la cérémonie d'assermentation de trois nouveaux cantonniers. Comme leurs collègues de la voirie en 2014, ils se sont engagés solennellement, par cette prestation de serment, à respecter les règles de déontologie en relation avec leurs missions, notamment la gestion des déchets.

La Commune porte connaissance au public que les personnes suivantes ont été assermentées par le Conseil communal: MM. Borno Marc, Lambercier Gilles et Pereira Jorge. Ces personnes sont désormais autorisées à verbaliser les personnes qui ne respectent pas les règles liées à la gestion des déchets.

Vie pratique

Transports publics: des nouveautés!

Depuis le 13 décembre 2015, les horaires des transports publics connaissent des changements importants. Par le biais de Val-de-Ruz info, durant quelques éditions, nous vous informons des améliorations les plus significatives. Aujourd'hui: l'offre entre Cernier et La Chaux-de-Fonds s'étoffe!

Jusqu'à l'introduction du nouvel horaire, en règle générale, un bus circulait entre Cernier et Les Hauts-Geneveys à raison d'une fois par heure. Cette fréquence a maintenant doublé. Ainsi, ce ne sont pas moins de 38 liaisons par jour qui sont proposées dans chaque sens du lundi au vendredi. Cette desserte permet des correspondances aux Hauts-Geneveys avec les trains qui partent respectivement aux minutes 19 et 49 en direction de La Chaux-de-Fonds. Dans l'autre sens, les bus relèvent les correspondances des trains arrivant de La Chaux-de-Fonds aux minutes 9 et 39.

A noter qu'à Cernier, les bus de/vers Les Hauts-Geneveys sont en lien avec ceux vers/de Savagnier-Neuchâtel.

Manifestations

Neuchâtel Mobilité 2030

Ce thème important fait l'objet d'une votation cantonale le 28 février 2016. Pour en présenter les enjeux et discuter avec la population, les conseillers d'Etat Laurent Favre et Laurent Kurth feront halte à Fontainemelon, salle de spectacles, le **lundi 18 janvier 2016 à 19h00**. Venez nombreux participer à cette rencontre.



Nous avons le plaisir d'annoncer la projection du film «Norvège et les îles Lofoten – Voyages aux 4 saisons» le **mercredi 20 janvier 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon, ceci en présence de son réalisateur, M. Gérard Bagès.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.



Le Cinoche, le nouveau Ciné-club du Val-de-Ruz mis sur pied par l'association Cliftown Films, a le plaisir d'annoncer la projection du film «Indiana Jones – les aventuriers de l'arche perdue» le **dimanche 24 janvier 2016 à 20h00** à la salle de spectacles de Fontainemelon.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 1 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture-promotion régionale au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Plus d'informations sur www.val-de-ruz.ch.